

■ **Fishland SA**, à Genève, activités financières et commerciales, etc. (FOSC du 24.09.2001, p. 7403). Conversion des 50 actions de CHF 2'000, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 50 actions de CHF 2'000, nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre. Nouveaux statuts du 21.01.2003.  
Journal no 994 du 23.01.2003  
(00837060 / CH-660.0.315.998-3)